

Entre-deux

Habiter la limite entre l'extérieur et l'intérieur de la maison dans le quartier Saint-Sauveur

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.

Andréa Isabelle

Superviseur:

M. Gianpiero Moretti :

École d'architecture
Université Laval
Hiver 2013

Résumé

Alors que le domaine de la construction résidentielle est majoritairement développé par des promoteurs, il est raisonnable de se questionner sur la qualité des habitations construites en série et ayant en tête le profit. Devant une pauvreté de la variabilité des espaces résidentiels contemporains, cet essai (projet) propose d'intégrer les pièces de l'entre-deux traditionnelles pour améliorer les qualités spatiales, expérientielles et appropriables de la maison en milieu urbain. Il est avancé que ces espaces traditionnels permettent de répondre aux enjeux du contrôle du climat et du contrôle de l'intimité. En outre, puisque ce type d'espace n'accueille souvent pas d'activités formelles et précises, il offre une grande liberté formelle et matérielle, liberté qui permet de faire varier les ambiances spatiales de la maison. Il est ainsi soutenu que les perrons, galeries, vérandas, terrasses, balcons, tambours et seuils peuvent enrichir par leurs déclinaisons spatiales l'expérience et l'habitabilité des lieux résidentiels.

Encadrement

Gianpiero Moretti

Professeur agrégé (Ph.D.) - École d'architecture, Université Laval
Architecte

Membres du Jury

Érick Rivard

Architecte associé et designer urbain - GROUPE A / ANNEXE U
Chargé de cours - École d'architecture, Université Laval

Émilie Pinard

Étudiante au doctorat - École d'architecture, Université Laval
Chargée de cours - École d'architecture, Université Laval

Nathalie Prud'homme

Urbaniste
Chargé de cours - École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régionale, Université Laval

Avant-propos

L'idée pour cet essai (projet) émerge des souvenirs de mes étés passés dans le confort de la galerie au chalet de mes parents. Ayant toujours été charmée par ce type de lieu qui, entre l'intérieur et l'extérieur, procure une ambiance toute particulière : celle de se trouver dehors, mais de se sentir protégée ; je voulais tenter d'intégrer ces qualités spatiales à un projet contemporain et urbain. Ce projet est donc une vision très personnelle de ce que devrait être la maison.

Je dois premièrement remercier Gianpiero Moretti qui m'a guidée dans ce projet. Comme je n'avais pas fait de projet d'habitation depuis la première année de mes études, ce projet fut très confrontant et il a su me supporter et me redonner confiance en mes instincts. Sans lui, ce projet n'aurait pas été autant équilibré. De la même manière, merci à l'ensemble des professeurs qui m'ont encadrée au fil des ans, votre engagement m'est précieux.

Un grand merci au jury qui par leurs commentaires constructifs m'ont aidé à y voir plus clair et à faire progresser dans le bon sens mes idées.

Merci aussi à mes amis/collègues qui m'ont aidé à remettre en question des décisions, mais aussi à me faire avancer dans ce projet final. Ce fut un plaisir d'apprendre l'architecture et le travail d'équipe en votre compagnie.

Finalement, merci à ceux avec qui j'ai partagé mon quotidien en dehors de l'architecture. Vous m'avez permis de conserver un certain équilibre dans ce parcours exigeant et gratifiant.

Table des matières

Résumé	i
Encadrement et membres du jury	ii
Avant-propos	iii
Table des matières	iv
Liste des figures	vi
Introduction	1
Chapitre 1 : Pourquoi la maison	2
1.1 L'importance de la maison comme lieu architectural	2
1.2 Regard critique sur la maison contemporaine	2
Chapitre 2 : Espace de l'entre-deux, une fonction	4
2.1 Concilier l'expérience vernaculaire	4
2.1.1 Apprendre du vernaculaire	
2.1.2 La cabane nord-américaine	
2.1.3 Les entre-deux québécois	
2.2 Contrôle du climat	7
2.3 Contrôle de l'intimité	8
2.3.1 Changer la perception de la densité	
Chapitre 3 : Espace de l'entre-deux, un lieu	10
3.1 Définir l'entre-deux : seuil, limite, borne, lieu	10
3.2 Définir les types d'espaces	11
3.2.1 Intérieur et extérieur	
3.2.2 Ouvert et fermé	
3.3 Réconcilier les polarités	12
3.3.1 Le lieu intermédiaire	
3.3.2 Perception de l'avant et de l'après	
3.3.3 Créer un lieu d'occasions et d'activités	
3.4 Potentiels des lieux de l'entre-deux	13
3.4.1 Adaptabilité	
3.4.2 Appropriation	
Chapitre 4 : Le projet	15
4.1 Saint-Sauveur	15
4.1.1 Historique	
4.1.2 Typologie des espaces de l'entre-deux du quartier	
4.2 Mission et enjeux	17
4.2.1 Mission	
4.2.2 Enjeux	

4.3 Le projet architectural	19
4.3.1 Une typologie adaptée	
4.3.2 Le projet à l'échelle de la parcelle	
4.3.3 Le projet à l'échelle du logement	
4.3.4 Le projet à l'échelle des matériaux	
4.4 Retour critique sur le projet	28
Conclusion	30
Bibliographie	31
Annexes	33

Liste des figures

Figure 2.a : Dispositif, le tambour

Figure 2.b : Dispositif, la galerie

Figure 2.c : Dispositif, la véranda

Figure 2.d : Dispositif, la cuisine d'été

Figure 2.e : Dispositif, le porche

Figure 2.f : Dispositif, la terrasse

Figure 2.g Seuils d'entrées, Hertzberger. Haarlemmer Houttuinen housing à Amsterdam. *Source : Anita Berrizbeitia et Linda Pollak (1999) Inside Outside : Between Architecture and Landscape. Gloucester : Rockport Publishers.*

Figure 2.h Intégration de pièces extérieures végétalisées qui subdivisent le plan. Shigeru Ban Architects, Shutter House à Tokyo. *Source : Naomi R. Pollock (2006) Maisons japonaises contemporaines. Paris : Phaidon.*

Figure 3.a : Marquage du seuil chez Aldo van Eyck pour l'Orpheplina municipal d'Amsterdam, 1960. *Source : Aldo van Eyck (2008) Aldo Van Eyck : Writings. Amsterdam : SUN.*

Figure 3.b Les ambivalences décrites par Aldo van Eyck *Source : Aldo van Eyck (2008) Aldo Van Eyck : Writings. Amsterdam : SUN.*

Figure 3.c Schéma des intentions du projet

Figure 4.a Terrain d'implantation. *Source : Carte interactive, Ville de Québec, <http://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/>*

Figure 4.b Les espaces de l'entre-deux existants

Figure 4.c Implantation en coeur d'îlot, Herzog et de Meuron, Appartement rue des Suisse à Paris. *Source : Luis Fernández-Galiano (2007) Herzog et de Meuron 1978-2007. Madrid : Arquitectura Viva SL*

Figure 4.d Implantation du projet, plan du rez-de-chaussée

Figure 4.e Dévivation dans la porte cochère

Figure 4.f Façade sur rue

Figure 4.g Terrasse privée en connexion avec la cour collective

Figure 4.h Le perron

Figure 4.i La terrasse, vue de l'intérieur et plan

Figure 4.j Le balcon

Figure 4.k Le solarium

Figure 4.l Un jardin en hiver

Figure 4.m La fenêtre en plan, vue de l'extérieur et en coupe

Figure 4.n L'escalier

Figure 4.o Matérialité extérieure, bois et zinc

Figure 4.p Ambiance de la cour

Note : Lorsqu'il n'y a pas de références, il s'agit de photos personnelles ou d'images produites par l'auteur.

Introduction

Cet essai projet s'intéresse aux valeurs architecturales, identitaires, bioclimatiques et sociales des espaces et pièces de transition en vue d'augmenter les qualités d'habitabilité de la maison contemporaine en milieu urbain. Ne répondant pas toujours à des usages essentiels ou définis comme celui de dormir ou de manger, les espaces de l'entre-deux sont pourtant vecteurs d'une grande richesse architecturale, expérientielle et identitaire. Vestibules, vérandas, galeries couvertes et ouvertes, cuisines d'été et autres créent un seuil, une transition, voir parfois une procession entre deux espaces (White, 2005 et Meiss, 2007). Ces pièces ont été façonnées en réponse au climat nordique et marquent traditionnellement notre environnement bâti. Les constructions contemporaines en sont souvent dépourvues alors que les pièces de l'entre-deux, font traditionnellement partie des maisons et elles devraient être intégrées à la maison contemporaine, car elles répondent à une image culturelle inconsciente de la maison et en fortifient ainsi le sens. Compte tenu de ces données, comment concevoir des pièces de l'entre-deux comme éléments générateurs de confort, d'intimité, de transition et d'identité à la maison contemporaine pour en améliorer ses qualités expérientielles ?

Le terrain d'exploration pour le projet est le quartier Saint-Sauveur à Québec. Ce secteur se définit en partie par une faible cohésion architecturale entre les constructions ainsi qu'une occupation du sol non optimisée, ce qui laisse plus de liberté dans le développement du projet (Charbonneau, 2009). Ce dernier se matérialise sept maisons étroites disposées parallèlement à la rue, soit de façon à créer des pièces en constant contact avec la cour et la rue. Trois des logements sont situés en cœur d'îlot afin d'explorer d'autres relations spatiales et urbaines.

Puisque les pièces de l'entre-deux sont issues d'une culture héritée, la démarche s'attarde à l'étude de constructions vernaculaires présentes dans le quartier Saint-Sauveur ainsi que des pièces transitoires traditionnelles. Cette étape permet d'aborder leurs fonctions : soit le contrôle du climat et le contrôle de l'intimité. Outre le fait de répondre à des besoins, les espaces de l'entre-deux sont aussi des lieux. C'est à dire qu'ils affectent les occupants par leur dimensions, leur matérialité, leur degré d'ouverture et par les liens qu'ils permettent d'établir entre des éléments simultanés et divisés, tels l'intérieur et l'extérieur, un aspect de la démarche exploré par la maquette et le dessin.

Chapitre 1 : Pourquoi la maison

1.1 L'importance de la maison comme lieu architectural

Tel qu'affirmé par Rapoport (2000) le logement est le milieu premier à toutes des cultures ce qui le rend plus important. Il est le produit le plus typique du projet vernaculaire et donc celui qui est le plus influencé par la culture. La maison est en outre, au niveau de l'individu, l'espace premier, soit un lieu personnel qui évoque des émotions fortes. Selon Lawrence (1987), notre expérience contemporaine de la maison inclut une quantité importante de données sociales et culturelles héritées des générations antérieures. Les façons de vivre les espaces évoluent lentement et l'introduction d'espaces dits traditionnels à l'architecture contemporaine permettrait donc une meilleure appropriation de celle-ci. La construction d'espaces vernaculaires lui permettrait de correspondre à une image inconsciente et culturelle de la maison. Au Québec, les maisons vernaculaires ne se limitent ainsi pas seulement au carré isolé de la maison (White, 2005). Ces constructions comportent des ajouts qui les rendent particulières à leur milieu. Les porches, les galeries, les tambours sont des exemples de lieux résidentiels hérités d'une culture commune d'habiter. La création de tels espaces renforce l'interaction psychologique entre l'individu et sa maison dans la mesure où cette dernière reflète une certaine identité du soi (Lawrence, 1987). Toujours selon Lawrence (1987), l'individu reconnaît ainsi dans la maison des notions d'intimité, d'identité et de territorialité et de confort, notions pouvant être affirmées architecturalement par l'aménagement d'espaces de l'entre-deux. À ce propos, il démontre la présence de tels espaces dans les premières habitations où des seuils d'entrée étaient aménagés. Il paraît donc évident que l'Homme marque depuis ses premières constructions la limite entre le privé et le public ou entre le sacré et le profane, limite qui est aussi souvent celle entre le construit et la nature, entre l'intérieur et l'extérieur.

1.2 Regard critique sur la maison contemporaine

Les maisons sont aujourd'hui pensées en terme de produits de consommation et leur construction doit être rapide et simple (White, 2005). Dans cette optique, des plans conçus en dehors d'un contexte géographique précis et des façades empruntant des éléments des styles architecturaux divers produisent trop souvent un ensemble mal défini et peu approprié au contexte d'implantation. Selon Glassie (1975), il y a depuis le milieu du 20^e siècle un abandon du vernaculaire qui s'explique par un changement sociétal. Les sociétés seraient passées d'un mode de construction tacite à conscient. La forme, les plans et les techniques de construction des bâtiments ont longtemps évolués de façon adaptative, mais leur évolution serait aujourd'hui due au développement de nouveaux matériaux et à l'augmentation du nombre et des types de spécialistes en construction, ces derniers ayant remplacés les artisans, les maçons, les charpentiers, etc. White (2005) tire des conclusions similaires dans sa recherche sur la pièce annexe, où il décrit que

le développement résidentiel contemporain s'effectue à un rythme effréné imposé par les entrepreneurs qui cherchent l'efficacité et le profit. Les mêmes modèles sont répétés par souci d'économie ce qui entraîne une perte de spécificité du bâti. Les maisons perdent de leurs qualités d'appropriation, de confort et d'identité. Même si la conception et l'érection de bâtiments uniques et spécifiques requièrent plus de temps, les ressources sont employées pour faire des constructions plus confortables et plus durables. À long terme, la maison ainsi créée risque de mieux vieillir dans le temps. Les pièces de l'entre-deux, qui comme il le sera présenté dans le prochain chapitre, font traditionnellement partie des maisons et elles devraient être intégrées à la maison contemporaine.

Chapitre 2 : Espace de l'entre-deux, une fonction

Ce chapitre tente de démontrer que les pièces transitoires ont d'abord été pensées pour répondre à des fonctions précises. La première partie du chapitre s'intéresse à l'aspect vernaculaire de ces constructions et fait ressortir les types d'espaces adoptés par la culture québécoise. Comme le projet cherche à s'inscrire adéquatement dans son milieu, il était important de retracer les espaces de l'entre-deux québécois les plus importants. La deuxième partie du chapitre s'attarde à ces lieux comme pouvant aider à mieux contrôler le climat. Il démontre que la maison peut s'adapter aux saisons et ainsi varier les façons d'habiter l'espace. Finalement, une troisième partie expose le contrôle de l'intimité effectué par ce type d'espace. Ce contrôle est notamment très important en milieu urbain où les distances entre les voisins sont rapprochées et où la densité est plus importante. L'intimité relève beaucoup de la perception des usagers et les pièces de l'entre-deux jouent sur cette perception.

2.1 Concilier l'expérience vernaculaire

2.1.1 Apprendre du vernaculaire

Lorsque la création s'implante dans un milieu déjà bien établi, l'architecte peut avoir avantage à observer humblement ce qui est construit. Lawrence (1987) consacre un chapitre entier de son livre *Housing, Dwellings and Homes* à l'importance d'apprendre des maisons vernaculaires. Pour définir le mot vernaculaire, il fait référence à Mercer (1975), Brunskill (1981) et Alexander (1964) qui ont chacun fourni une définition du terme. Selon Lawrence, l'architecture vernaculaire se définit par des constructions spontanées, artisanales et domestiques issues d'une culture héritée, qui sont en relation forte avec leur lieu par l'utilisation de matériaux locaux et où le design n'a pas précédé la construction. Étudier des bâtiments vernaculaires est ainsi une façon pour les architectes d'apprendre des experts du milieu, soit les habitants, les artisans et les travailleurs afin d'éviter d'imposer des valeurs fonctionnelles et esthétiques, mais plutôt d'écouter les valeurs transmises dans l'inconscient collectif.

2.1.2 La cabane nord-américaine

La cabane en bois rond est un symbole d'identité nord américaine (Bahamòn, 2008). Les ressources forestières abondantes au Québec ont permis à ce type d'habitation d'origine scandinave de se construire facilement. En effet, les premiers colons pouvaient couper quelques arbres, tailler les troncs sommairement avant de les empiler pour ériger les murs. Ces cabanes avaient originalement une petite superficie de 25 m² qui était augmentée au fur et à mesure que les familles grandissaient. Les techniques de construction de cette architecture vernaculaire québécoise implantée dès

les débuts de la colonie se sont transmises par la culture héritée jusqu'à aujourd'hui (Bahamòn, 2008).

En s'intéressant à l'histoire du quartier Saint-Sauveur (voir chapitre 4), l'un remarque vite l'importance du bois dans la petite histoire du quartier. Les premières vagues de constructions, principalement la deuxième vers 1860 sur les terres des religieuses de l'Hôtel Dieu, ont en effet été construites de maisons de bois pièce-sur-pièce, technique vernaculaire employée par les ouvriers des chantiers navals (Gauthier, 1997). Ce type d'habitation était modeste et pragmatique en raison des revenus faibles de ses habitants. En faisant abstraction des incendies qui ont ravagé à trois reprises le secteur, le bois était un matériau tout à fait approprié pour la construction des maisons : il était disponible, bon marché, facile à employer et offrait une bonne capacité de résistance thermique. Les assemblages sont simples et l'érection de telles structures est rapide (Bahamòn, 2008). Aujourd'hui il est encore possible de voir ces petites maisons modestes dans le quartier Saint-Sauveur et démontre d'une simplicité de moyen inspirante.

2.1.3 Les entre-deux québécois

Au Québec, les pièces et espaces transitoires sont apparus d'abord en réaction au climat. Si certains modèles comme les galeries provenaient d'Europe, d'autres semblent spécifiques au Québec comme les cuisines d'été (White, 2005). Cette répétition de constructions anonymes et authentiques communes à un lieu détermine en effet une notion d'identité en rapport avec l'architecture (Lawrence, 1987). Bâties pour agrandir l'espace habitable de façon saisonnière ou pour créer un filtre entre le public et le privé (White, 2005), ces pièces habitées en continu ou sporadiquement témoignent d'une culture de la maison transmise par l'inconscient collectif. Ce besoin de se protéger du climat a façonné une manière d'habiter l'espace et de le construire. Des conclusions et recherches faites par White (2005), six types d'espaces annexes correspondaient à des lieux plus transitoires ou temporaires. Ils sont ici brièvement exposés afin d'en faire ressortir les qualités et fonctions encore pertinentes dans la conception d'espaces résidentiels contemporains.

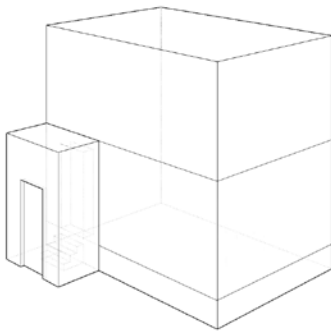


Figure 2.a Dispositif, le tambour

Le tambour / Cette pièce a le rôle de protéger la porte d'entrée du froid hivernal (figure 2.a). Son invention résulte d'une adaptation à l'hiver. Souvent fait de bois, les murs étaient amovibles et étaient remisés en été. White (2005, p.13) le décrit comme « un endroit intermédiaire entre l'extérieur froid et l'intérieur chaud, où l'on pouvait secouer ses vêtements recouverts de neige. » Principalement en façade, le tambour a aussi été construit à l'arrière de la maison. Dans Saint-Sauveur, plusieurs tambours sont installés de façon très temporaire à l'automne. Ils sont fait de montant de bois et de membrane plastique translucide et semble conserver ses fonctions traditionnelles.

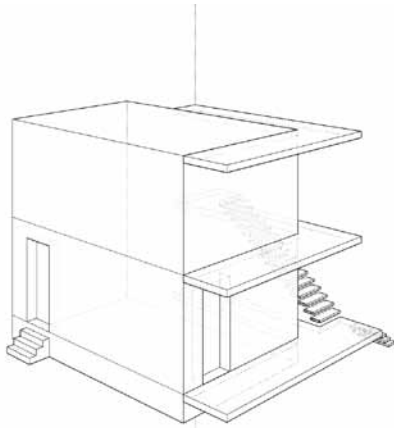


Figure 2.b Dispositif, la galerie

La galerie / La galerie serait apparue en milieu urbain et servait d'accès et de lieu de passage sur les façades latérales et arrière (figure 2.b). En ville, il s'agissait principalement d'une fonction utilitaire. Une variation de cette pièce intermédiaire a aussi été appliquée en milieu rural, cette fois en façade avant afin de marquer le statut social élevé des habitants. Dans ce contexte, ce lieu servait de détente, de contrôle social et de passage couvert. Les galeries sont ainsi des espaces semi-privés et ouverts qui ont aussi une fonction microclimatique en offrant des espaces protégés et tempérés en hivers et en apportant de l'ombre sur les façades de la maison en été (White, 2005)

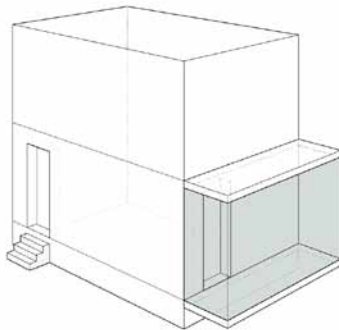


Figure 2.c Dispositif, la véranda

La véranda / La véranda est en quelque sorte une galerie fermée par des fenêtres (figure 2.c). Elle permet de laisser entrer beaucoup de lumière en hiver et son toit crée un espace ombragé en été. Sa principale fonction est d'ouvrir l'intérieur de la maison vers l'extérieur et est traditionnellement un lieu de contemplation, de détente (White, 2005). En milieu urbain, elle ressemble beaucoup aux solariums.

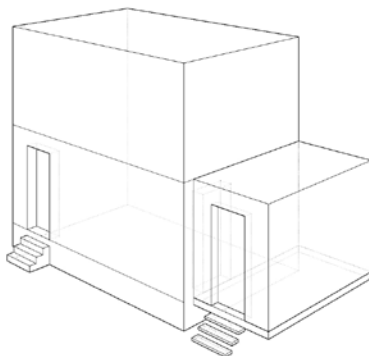


Figure 2.d Dispositif, la cuisine d'été

La cuisine d'été / Cette pièce serait totalement québécoise et de construction assez légère. Étant positionnée sur la façade nord des maisons, elle offrait un espace extérieur tempéré et toujours ombragé en été où se déroulait la majorité des activités domestiques. Elle avait aussi le rôle de protéger la maison du climat rude en hiver (White, 2005). Durant cette saison elle servait souvent d'entrepôt (figure 2.d).

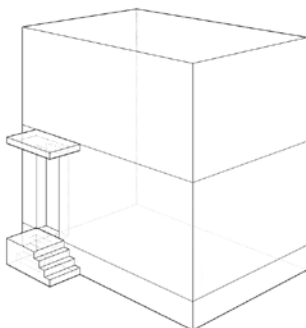
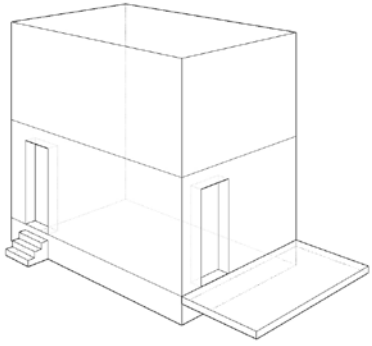


Figure 2.e Dispositif, le porche

Le porche / Cette invention architecturale a été développée en milieu urbain à Québec suite à l'application d'un règlement municipal interdisant la construction de marches et de perrons sur les trottoirs. Cet espace fortement lié à la porte constitue selon White (2005, p.16) « un lieu intermédiaire pour l'accueil des visiteurs [...] [il marque] une séparation entre l'espace domestique privé et l'extérieur public ». Souvent intérieur, il prend alors la même forme qu'un vestibule, soit un espace étroit entre deux portes qui permet de contrôler l'intimité, il peut aussi être extérieur (figure 2.e). Bien qu'il garde alors sa même fonction de contrôle entre l'espace privé et public, il est alors plus informel.



Terrasses / Espaces non protégé comportant toute fois un plancher construit (figure 2.f). Il est souvent mis en relation avec l'intérieur par une porte-patio et sert principalement à la tenue de repas en été. Il se retrouve à l'arrière des maisons et est apparu dans le dernier siècle (White, 2005).

Figure 2.f Dispositif, la terrasse

2.2 Contrôle du climat

L'homme a un besoin physiologique d'être en contact avec l'extérieur et la nature (Hall, 1978). Il est donc important de fournir des lieux extérieurs agréables et confortables. Par certains dispositifs spatiaux et par l'analyse des caractéristiques naturelles, il est possible d'offrir une protection contre les vents et les précipitations ainsi que d'occulter ou d'exposer au soleil les espaces extérieurs et intérieurs de la maison (Potvin, 1993). En améliorant le confort thermique des espaces de transition, l'architecture permet d'allonger ou d'augmenter l'utilisation des pièces extérieures et semi-extérieures. Puisque la grandeur des logis en milieu urbain est limitée par la taille des lots et la densification, une augmentation de la surface habitable est souhaitable.

Les microclimats sont influencés par deux principaux facteurs : l'exposition aux rayons solaires et aux vents. Dans un climat nordique, des espaces extérieurs ensoleillés et protégés du vent sont privilégiés (Potvin, 1993). De tels espaces devraient ainsi être orientés au sud et au sud-ouest pour des activités en fin de journée. Pour réguler la température, des matériaux offrant une bonne masse thermique peuvent être employés. Pour ce qui est du vent, les vents dominants à Québec proviennent de l'ouest-sud-ouest. Dans un milieu urbain plus dense comme à Saint-Sauveur, la proximité des habitations offre une bonne protection au vent. Pour améliorer cette qualité, il est tout de même important de protéger les lieux extérieurs par des murs ou de la végétation. L'aménagement de perron, de vestibule et de tambours facilite la protection des entrées face au froid et au vent. En effet, ces zones créent des espaces tempérés qui diminuent les différences de température entre l'intérieur de la maison et l'extérieur. Ils offrent aux usagers un meilleur contrôle du climat. Traditionnellement, les tambours étaient installés temporairement pour la dure saison et démantelés lorsque le climat chaud le permettait, mais ils sont devenus permanents par la suite (White, 2005). Lorsque pensés dès les premières esquisses du projet, ce type d'espace peut augmenter l'adaptabilité de la maison au climat. Comme l'humain le fait, la maison revêt une couche supplémentaire à l'hiver pour la perdre à l'été. Certaines géométries, telle une entrée enfoncée dans l'épaisseur de la maison, créent un espace cul-de-sac trop étroit pour que le vent s'y engouffre. La porte est ainsi très simplement protégée des intempéries.

2.3 Contrôle de l'intimité

« *Le besoin d'intimité est l'un des universaux humains : les hommes évitent toujours les contacts non voulus, c'est à dire qu'ils exercent toujours un contrôle sur l'interaction et les flux d'information.* » – Rapoport, 2000.

Selon Alexander (1963), pour que la valeur d'intimité soit accordée à un espace, certaines composantes doivent être présentes. L'utilisateur doit premièrement contrôler l'information qui sort de l'espace, contrôler les accès à cet espace, pouvoir être seul et ne pas être dérangé, ou encore ne pas déranger. Pour obtenir cette liberté intimement associée au caractère privé des espaces domestiques, des filtres architecturaux et des sous-espaces peuvent être mis en place. Rapoport décrit deux types de mécanismes de contrôle : l'espacement et les éléments physiques.

Les transitions du public au privé se font généralement à l'extérieur de la maison. Ces espaces sont ambigus, c'est-à-dire que la présence des autres est tolérée dans la mesure où elle peut être contrôlée (Lawrence, 1987). La forme architecturale des lieux de transition permet la tenue de certaines activités qui régularisent les contacts interpersonnels. Pensons ici aux perrons, aux seuils de la porte d'entrée et aux vestibules qui permettent à l'utilisateur de marquer la frontière à partir de laquelle son intimité commence et donc affirmer son contrôle sur les accès et les communications entre l'intérieur privé et l'extérieur public ou semi-public. Ces espaces permettent en plus d'afficher une apparence publique qui ne reflète pas nécessairement l'apparence intérieure et intime du logis. Il est à noter que l'intérieur intime peut être une pièce extérieure privée dont les accès sont contrôlés de manière similaire à une pièce intérieure.



Figure 2.g Seuils d'entrées, Hertzberger. Haarlemmer Houttuinen housing à Amsterdam

Une variable des espaces privés qui est moins discutée est l'intimité interne (Willis, 1963). Les usagers d'une même maison ont aussi un besoin de se retrouver seuls à l'intérieur du logis (Lathouri, 2009). Outre les portes qui peuvent se fermer pour bloquer l'accès à une pièce, comme la chambre d'un adolescent, des alcôves et des petits espaces appropriables et contrôlés par un seul individu peuvent être créés.

En somme, dans la gestion de la relation entre le public et le privé, la notion de frontières, de zones de transition ou de seuil est importante. La signification attribuée aux espaces et aux activités intimes y étant associées est comprise lorsque comparée aux espaces et activités publiques (Lawrence, 1987). L'architecture doit ainsi refléter physiquement la limite de l'intimité pour une meilleure lisibilité des frontières des espaces privés de la maison.

2.3.1 Changer la perception de la densité

La densité de la ville peut effrayer certaines personnes, car avec densité vient proximité et la proximité peut rendre plus complexe la gestion de l'intimité. La densité peut être perçue négativement si les espaces d'activités domestiques semblent restreints et si le contact avec l'extérieur n'est pas contrôlé. Les espaces de l'entre-deux offrent une réponse à ces deux variables. Effectivement, les lieux tels les galeries, les balcons et les vérandas agrandissent visuellement et physiquement les espaces privés. Ils ont donc une influence sur la perception de la dimension des pièces puisqu'ils permettent la tenue d'activités à l'extérieur et changent l'appropriation des espaces extérieurs immédiats à l'habitation (Rapoport, 2000). Ces mêmes espaces ainsi que les perrons et les vestibules créent une distance spatiale entre les pièces intérieures privées et l'espace public. Ce contrôle du territoire intime influence lui aussi la perception de la densité (Lawrence, 1987). L'importance de l'aménagement des espaces de l'entre-deux est accrue en milieu urbain, où la question de la densité peut être préoccupante pour les habitants.

Les architectes japonais œuvrant à Tokyo, une ville très dense, insèrent souvent au cœur de leurs maisons des espaces végétalisés (Figure 2.g et voir annexe 3). Ces espaces travaillent à la fois comme filtre de distanciation, entrées de lumière, de prolongement entre les pièces intérieures et extérieures et comme contact avec la nature. Ce dispositif architectural fracture de plus le plan et divise les espaces de la maison en sous-espaces se qui enlève le besoin de recourir à des cloisons plus construites.

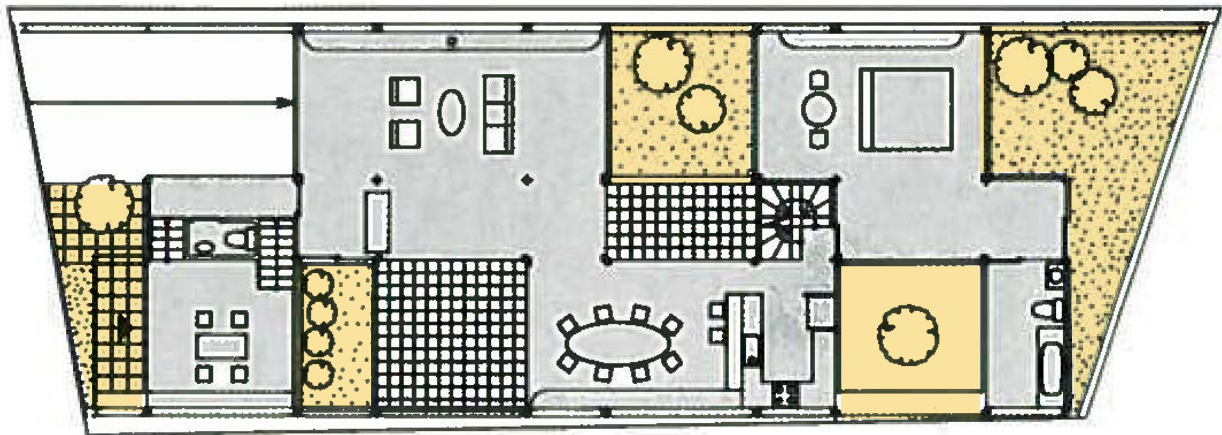


Figure 2.h Intégration de pièces extérieures végétalisées qui subdivisent le plan. Shigeru Ban Architects, Shutter House à Tokyo

Ce chapitre a démontré que les modèles d'habitation québécois recèle de pièces transitoires vernaculaires qui se sont transmises jusqu'à aujourd'hui. Ces pièces tempèrent les écarts de températures et allongent l'utilisation de espaces extérieurs et semi-extérieurs par la création de microclimats. De plus, bien que traditionnellement présents en campagne, les entre-deux québécois sont un outil intéressant à employer dans un contexte urbain. Effectivement, ils permettent de changer les perceptions sur la densité et l'intimité en offrant des dispositifs qui contrôlent l'accès physique et/ou visuel. En plus d'assumer cette double fonction, il est intéressant de regarder les entre-deux avec un œil à la fois poétique, humain et architectural, en se sens où ces pièces participent activement à l'ambiance et la particularité d'une maison. Cet aspect sera traité dans le chapitre suivant.

Chapitre 3 : Espace de l'entre-deux, un lieu

Les pièces transitoires sont aussi des lieux riches d'expériences sensorielles et de perception de l'espace. Elles peuvent servir à améliorer la lisibilité des lieux. En plus, comme elles ont rarement de fonctions précises ou statiques, elles permettent une grande liberté architecturale et enrichissent l'habitabilité de la maison en augmentant le type et le nombre d'expériences spatiales. Ce chapitre délimite d'abord l'entre-deux comme une limite entre deux lieux distincts. Il traite ensuite des types d'espaces et de polarités pour en dégager les qualités et guider la conception par une meilleure compréhension des types d'espaces traités en architecture. Une troisième partie démontre comment ces pièces peuvent amalgamer les qualités des polarités présentes des deux côtés d'une limite. La quatrième et dernière partie du chapitre ouvre vers les potentiels des espaces de l'entre-deux qui seront traités par le projet architectural.

3.1 Définir l'entre-deux : seuil, limite, borne, lieu

En 1960, Eyck publie un poème en empruntant un titre à Thomas Campion « There is a garden in her face » (voir annexe 1) . L'homme étant en mouvement, il est constamment dans l'entre-deux, autant dans l'espace que dans le temps. Pour offrir un lieu à l'homme, l'architecte doit transformer chaque transition en lieu, car l'entre-deux, royaume de l'esprit, est la vraie richesse de l'architecture. Les espaces de transition fourniraient des occasions et des lieux où l'homme peut se poser, se reconnaître.

Figure 3.a Marquage du seuil chez Aldo van Eyck pour l'Orpheplina municipal d'Amsterdam, 1960.

Pour Meiss (2007), l'acte de bâtir est la création de limites, de seuils et de bornes qui marquent un lieu. Ces seuils ont des rôles utilitaires (passage, aération, lumière, protection du danger, contrôle de l'accès) et sémantiques (décorations, sens accordé au seuil). Les marches, perrons, avant-toit, portails, balcons, porte et fenêtres aménagent une séparation ou une liaison, une différenciation ou une transition, une interruption ou une continuité et/ou une frontière ou un passage. Ils se retrouvent ainsi entre les polarités opposées soit entre maison et ville, entre nature et bâti et entre extérieur et intérieur. Toujours selon Meiss (2007), l'extérieur est synonyme de public, social, découvert et froid alors que l'intérieur est synonyme de privé, intime, caché et chaud. L'entre-deux est donc l'articulation inhérente à la rencontre de deux types d'espace et l'Homme la marque par nécessité ou pour signifier la transition (figure 3.a). Ce type d'espace est alors intrinsèque à notre image de la maison et les constructions contemporaines devraient offrir une continuité avec cette culture architecturale.

3.2 Définir les types d'espaces

Pour bien manier les qualités différentes des types d'espaces traités dans le projet, il est important d'abord de les définir. En comparant les auteurs, deux distinctions principales ont été retenues, soit l'intérieur/extérieur et l'ouvert/fermé. Comme ce chapitre traite de l'aspect architectural des pièces de l'entre-deux, les valeurs sociales accordées aux espaces, par exemple privé ou public, ne sont pas élaborées ici.

3.2.1 Intérieur et extérieur

Selon Bachelard (Cousin, 1986), l'espace intérieur est un espace contrôlé, à la mesure de l'homme et donc concret. Ses limites sont bien définies par des éléments architecturaux. L'homme peut contrôler les accès à cet espace ainsi que son confort. L'espace extérieur est quant à lui vaste. Il se définit par l'espace inoccupé par des espaces intérieurs. Il est difficile pour l'homme d'y effectuer un contrôle. L'homme serait selon Cousin (1986) partagé entre les deux réalités. Il désire à la fois la liberté en s'éloignant de la mère (maison comme protectrice) et désire deuxièmement se rapprocher de la sécurité, du contrôle. Les espaces de l'entre-deux possèderaient alors des caractéristiques des deux réalités. Un espace construit, à l'échelle de l'Homme, comprenant des limites physiques clairement établies et contrôlables peut être extérieur. Il est alors soumis aux éléments naturels, mais un certain contrôle du confort et de l'intimité peut tout de même s'effectuer. Les terrasses, les galeries et les perrons sont des exemples construits de ce type d'espace qui embrassent les qualités d'un espace intérieur et d'un espace extérieur.

3.2.2 Ouvert et fermé

La création de limites bâties joue sur les activités propices à s'y dérouler. Cousin (1986) différencie les espaces ouverts et fermés. Les espaces fermés encouragent l'immobilité, le repos, l'introspection. Ces espaces sont souvent privés et intimes comme une chambre à coucher ou un salon. Les espaces ouverts peuvent au contraire suggérer le mouvement, surtout si les ouvertures sont aménagées dans un seul axe. Le mouvement physique ou le regard sera alors

dirigé vers l'ouverture. Il en est des seuils d'entrée comme les portes cochères, les vestibules et perrons. Un espace trop ouvert peut au contraire bloquer le mouvement en ne suggérant aucune direction, comme sur une terrasse ou un balcon.

3.3 Réconcilier les polarités

L'ouverture et la fermeture des lieux par les dispositifs architecturaux prennent leur sens lorsqu'elles accompagnent l'usager dans son penchant pour l'intérieur ou l'extérieur. Si la plupart des architectes considère ces réalités comme étant opposées, van Eyck (2008) en parle comme étant des « ambivalences », des réalités simultanées qui se nourrissent l'une et l'autre. Le seuil servirait ainsi à conjuguer l'intérieur et l'extérieur. Il fournirait à l'homme une transition permettant d'apprécier les qualités de l'un et l'autre des espaces, un lieu simultané. Mais ce lieu doit occuper un certain espace que l'épaisseur de la porte, du mur ne peut fournir. Devant des contrastes si grands, l'architecte doit concevoir un lieu pour les réconcilier.

individu	collectivité
matériel	émotionnel
partie	tout
continuité	changement
intérieur	extérieur
unité	diversité
grand	petit
nombreux	peu
ouvert	fermé
masse	espace
action	repos

figure 3.b Les ambivalences décrites par Aldo van Eyck

3.3.1 Le lieu intermédiaire

L'importance du seuil dans le rapport que l'homme entretient avec son habitat bâti a été longtemps discutée par Aldo Van Eyck. Ses réflexions sur le sujet se sont faites parallèlement aux réflexions des jeunes architectes de sa génération sur l'habitation en réaction aux directives de la Charte d'Athènes. Dans un article publié par Forum en 1956, il décrit sa perception de l'intérieur et de l'extérieur. L'habitation devrait refléter l'homme, c'est-à-dire sa capacité à inspirer et à expirer, « to breathe in and to breathe out » ; les bâtiments devraient donc illustrer cette communication bidirectionnelle entre l'intérieur et l'extérieur.

Lathouri (2009) expose que le concept d'espace de l'entre-deux sert une fonction spécifique, soit reconnaître la continuité entre deux espaces différents tout en permettant l'expérience simultanée de ces deux espaces, une définition qui se rapproche de celle développée par van Eyck vers la fin des années cinquante. L'homme circule constamment au travers de dispositifs architecturaux qui marquent des pivots, points ou moments de transition entre deux réalités, notamment le domaine du privé par rapport à l'espace public. Ces points peuvent prendre la forme d'un pas de porte, d'une fenêtre, de quelques marches, de passages, etc. La maison est ainsi une source riche de pivots entre l'intime et le public et ses limites franchissables peuvent s'exprimer dans divers degrés d'épaisseur. L'architecte peut aussi jouer sur la dimension de ses limites et offrir un meilleur contrôle aux habitants d'une maison.

3.3.2 Perception de l'avant et de l'après

Un lieu de transition permet d'influencer le jugement de l'homme sur les espaces se trouvant de part et d'autre. La perception des formes, des dimensions, des proportions et des configurations est définie à partir du lieu où l'on se trouve vers le lieu où l'on va. Un espace peut donc paraître très grand si l'accès y menant est étroit.

3.3.3 Créer un lieu d'occasions et d'activités

Les espaces de l'entre-deux peuvent être plus que de simples lieux de transition, ils peuvent accueillir des activités humaines (van Eyck, 2008). Si un balcon peut par exemple faire la transition entre l'intérieur bâti et l'extérieur, il offre un espace délimité qui augmente la superficie habitable en fonction des saisons. Cet espace ouvert accueille des activités statiques telles se détendre ou se nourrir. Même un lieu très restreint comme le cadre d'une fenêtre peut être conçu pour faire en sorte que sa profondeur permette à un enfant de s'y asseoir et de regarder dehors ou de lire un livre. En construisant la limite, l'architecte peut construire l'occasion d'y effectuer une activité aussi simple que celle de converser avec son voisin sur son perron, protégés d'une pluie soudaine par le retrait de la façade.

3.4 Potentiels des lieux de l'entre-deux

3.4.1 Adaptabilité

L'évolution des pratiques domestiques s'est accéléré dans le dernier siècle (Rapoport, 2000), ce qui souligne l'importance de l'adaptabilité de la maison. Plusieurs auteurs tels Lawrence, Rapoport et van Eyck s'entendent sur le fait que les vérandas, galeries, toits verts et autres espaces de l'entre-deux contribuent à rendre les constructions contemporaines mieux adaptables à des occupations futures. Cette adaptabilité relative provient du fait que ces espaces ne sont pas pensés pour des activités précises. Étant assez informels, ils se prêtent bien aux autres façons d'habiter, ou plutôt aux activités qui entourent les actes premiers d'habiter, soit se protéger, manger et dormir. Ce sont des pièces qui peuvent convenir à toutes sortes de choses ce qui les rend très appropriables dans l'utilisation qui en est faite.

3.4.2 Appropriation

Les espaces extérieurs domestiques sont normalement associés à des activités de détente tels les repas, la lecture, l'observation, etc. Cependant ces activités sont principalement statiques et le climat nordique n'encourage pas leur tenue à l'année longue. Il faut cependant amener certaines précisions à l'utilisation des espaces domestiques extérieurs. En effet, cette utilisation restreinte n'est pas culturelle, il est impossible de conclure que les québécois n'utiliseraient pas des espaces extérieurs domestiques simplement parce qu'ils n'ont pas coutume de le faire. Rapoport (2000) soumet un principe intéressant dans sa vision des espaces comme étant inhibiteurs ou catalyseurs des activités humaines. Ainsi, il explique que « les environnements [peuvent jouer] un rôle de catalyseur, permettant à des comportements

qui jusque là étaient bloqués par des environnements fortement inhibiteurs, de s'exprimer ». Il serait donc logique de penser que les espaces intimes actuels inhibent leur utilisation, car ils ne contrôlent pas adéquatement le climat et le rapport au public.

En se sens, bien que dans les climats froids les activités domestiques ont tendances à s'exprimer à l'intérieur de l'habitation (Rapoport,2000), si des microclimats favorables au confort humain étaient créés et que ses espaces contrôlés affirmaient en plus un distinctions forte entre l'espace public et privés, ils auraient plus de chance d'être utilisés sur une longue période de l'année. L'allongement de l'utilisation de ces espaces extérieurs augmenterait de plus l'aire habitable des maisons. L'orientation de ses espaces par rapport aux vents dominants et à la course du soleil est primordiale. L'utilisation de matériaux réfléchissant la chaleur comme le métal et de matériaux absorbants la chaleur comme la pierre ou le béton pourraient entre autres créer un microclimat en augmentant la température de quelque degrés. Pour le contrôle de l'intimité, la construction de filtres physiques pouvant êtres déplacés en fonction des besoins serait une option possible. Il ne faut pas oublier non plus des dispositifs plus simples comme la distanciation ou de positionner les espaces extérieurs privés en fonctions des ouvertures des bâtiments voisins. Un balcon faisant face à un mur mitoyen aveugle sera ainsi plus intime que le même balcon placé directement sur la cour et donnant sur la fenêtre du voisin.

Ce chapitre a démontré que la maison recèle de contrastes forts et que les entre-deux peuvent permettre de les conjuguer en un espace commun. Cet espace informel peut alors être adapté et approprié par les usagers. Le projet propose de moduler l'espace de la maison par ces lieux qui sont souvent oubliés et qui font communiquer la sphère privée avec son environnement (figure 3.b). Le fait de percer un mur par exemple est une action puissante et mérite une réflexion quant à sa matérialisation. Ce sont ces détails architecturaux qui enrichissent l'expérience spatiale du bâti, car ils forcent l'usager à prendre conscience de l'espace dans lequel il se trouve.

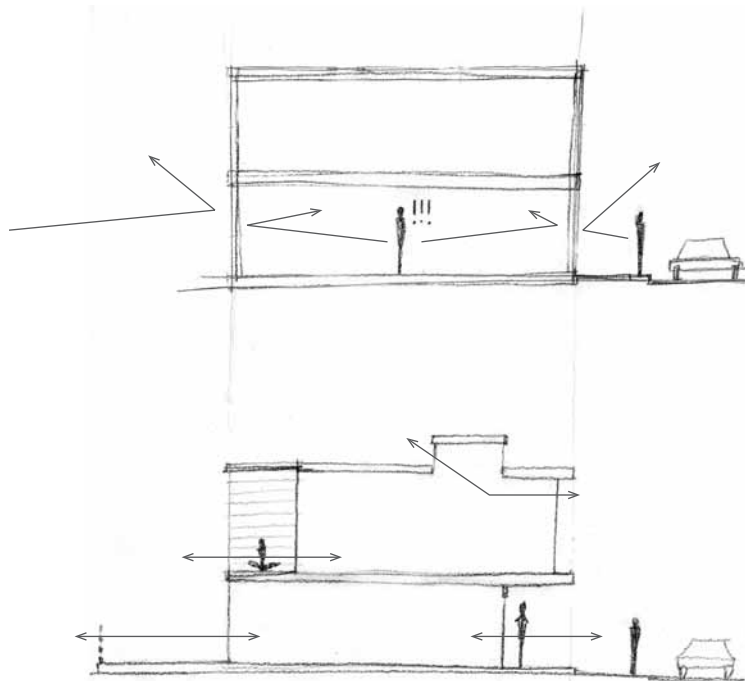


Figure 3.c Schéma des intentions du projet

Chapitre 4 : Le projet

4.1 Saint-Sauveur

Le secteur choisi pour le projet est le quartier Saint-Sauveur à Québec. Ce quartier est délimité par la rivière Saint-Charles au nord, le boulevard Langelier à l'est, la falaise au sud et l'avenue Saint-Sacrement à l'ouest (Carte interactive de la Ville de Québec, 2012). Ce quartier a été retenu car le projet doit s'implanter dans un quartier urbain qui peut fournir des contraintes relatives à l'intimité et aux limites sociales. De plus, la trame de ce quartier n'est pas régulière ce qui offre de nombreuses possibilités quant aux typologies développées dans le cadre de l'essai (projet). En effet, des espaces vacants de différentes dimensions ponctuent le quartier et permettent une densification douce de ce dernier.

Le terrain choisi pour l'implantation du projet est un lot vacant situé aux angles des rues de l'Aqueduc, Hermine et Kirouac (figure 4.a), ainsi que lot adjacent qui contient un bâtiment abandonné. Il est de forme irrégulière et sa plus grande façade se trouve sur la rue de l'Aqueduc. Il est de plus situé sur les anciennes terres des religieuses de l'Hôtel Dieu. Ce dernier critère a été appliqué en fonction du fait que le mode constructif du projet, soit les panneaux de bois solides, fait écho aux cabanes de bois pièce-sur-pièce, soit les premières constructions érigées sur le site.



Figure 4.a Terrain d'implantation

4.1.1 Historique

Le développement du quartier a commencé avec la construction de l'Hôpital général en 1692 (Gauthier, 1997), il faut cependant attendre presque deux-cent ans avant un réel développement. En effet, en 1840 l'ensemble des terres ont été divisé entre quatre propriétaires terriens soit : les Récolets, Michel Sauvageau, les religieuses de l'Hôtel Dieu et les Ursulines. Suite à un incendie en 1945 dans le quartier Saint-Roch, plusieurs sinistrés vont s'établir sur les terres de Michel Sauvageau, soit entre la rue Saint-Vallier au nord et la falaise au sud et entre le boulevard Langelier à l'est et la rue Bayard à l'ouest. Autour de 1860, une deuxième phase de développement prend place sur les terres nouvellement loties des religieuses de l'Hôtel Dieu. Beaucoup des habitants qui iront s'établir sur ces terres sont des ouvriers des chantiers navals établis le long de la rivière Saint-Charles. Ils construiront des cabanes modestes en pièce-sur-pièce. Puis en 1866, un incendie ravage le quartier ce qui aura pour résultante l'élargissement du boulevard Langelier en boulevard coupe-feu. Un troisième incendie éclate en 1889. Suite à cette deuxième dévastation en peu de temps, la municipalité s'annexera à la Ville de Québec en échange de la construction d'infrastructures. Rapidement, le Saint-Sauveur connaîtra un essor démographique jusqu'en 1950. À partir de ce moment, le quartier vivra un long déclin de 50 ans marqué par la construction du boulevard Charest en 1960. Depuis, les années 2000, la démographie du secteur est en augmentation.

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (2012) présente un portrait général du quartier basé sur le Plan directeur de la Ville de Québec (2005), sur le document Territoire en mutation du CDÉC (2004) et sur le Portrait du quartier Saint-Sauveur de Geneviève Duhaime (2009). Ainsi les statistiques datant de quelques années démontrent que 40% du territoire est occupé par de l'habitation, les terrains vacants représentent 9% de la superficie et les espaces verts seulement 3%. Au niveau de la population, 60% des ménages sont non familiaux. 20% de la population est âgée de 65 ans et plus, alors que les moins de 20 ans ne représentent que 14% des habitants du quartier. Depuis 1996, les groupes d'âge qui affiche une plus grande croissance sont les 20 à 34 ans et les 50 à 65 ans. Dans le quartier, 75% des habitants sont locataires. Le Plan directeur de la Ville de Québec suggère quelques orientations pour le quartier telles la diversification des logements, le soutien des travailleurs autonomes, l'aménagement d'espaces verts, etc. (Charbonneau, 2009). Le projet visera à répondre en partie à ses orientations en développant des typologies pouvant attirer les familles, en aménageant des espaces de bureau à domicile et en intégrant des espaces verts plus généreux.

4.1.2 Typologie des espaces de l'entre-deux du quartier

Les différentes couches du bâti, résultantes à la fois de la reconstruction suite aux incendies ainsi qu'aux diverses périodes de densification (Charbonneau, 2009), assurent une grande liberté dans les choix architecturaux (tectonique, matérialité, forme, structure, etc.). De nombreuses annexes et autres ajouts construits au fil du temps selon les moyens et les connaissances des occupants sont visibles. Ces constructions vernaculaires peuvent donc servir de références dans l'élaboration des espaces de l'entre-deux.

Une analyse du quartier a permis de faire ressortir quatre typologies principales des espaces de l'entre-deux (voir annexe 2). Il y a premièrement les portes cochères qui donnent souvent accès à une entrée latérale protégée (figure

4.b). Dans les bâtiments donnant directement sur le trottoir, il y a aussi des perrons minimaux, c'est-à-dire que les portes principales sont souvent renforcées dans l'épaisseur du mur, fournissant ainsi une transition très mince entre le public et l'espace de la porte (figure 4.b). Il y a aussi les balcons-terrasses en bois, placés majoritairement à l'arrière des bâtiments (figure 4.b). Finalement, à l'approche de l'hiver, plusieurs tambours de bois et de toile plastique sont érigés autour des entrées avant, latérales et arrière pour tempérer le climat près des accès vers l'intérieur (figure 4.b). Ces constructions sont manifestement temporaires, mais leur édification démontre bien la nécessité de tels espaces.



Figure 4.b Les espaces de l'entre-deux existants (de droite à gauche : porte cochère, perron minimal, balcon-terrasse, tambour)

Comme il avait été mentionné au début de ce texte, l'architecte a davantage à apprendre du vernaculaire. Les visites ont démontré une grande variabilité d'espaces et de dispositifs adaptés à Saint-Sauveur qui ont été intégrés au projet pour leurs qualités.

4.2 Mission et enjeux

Avant de décrire le projet architectural qui a découlé des recherches ci-haut, il semblait pertinent de faire un bref rappel de la mission et des enjeux traités dans le projet. La suite du chapitre traitera en détail des habitations créées.

4.2.1 Mission Développer des typologies résidentielles contemporaines et urbaines qui intègrent les pièces de l'entre-deux comme éléments générateurs de confort, d'intimité, de transition et d'identité pour améliorer les qualités expérientielles de la maison qui, aujourd'hui conçue comme un produit industrialisé et économique, délaisse ce type d'espace traditionnel.

4.2.2 Les enjeux

Les enjeux établis en rapport au cadre théorique de l'essai (projet) sont : **Identité et vernaculaire** / L'industrialisation de la maison et l'apport des technologies dans la construction semblent réduire de plus en plus l'espace habité à un

cube fermé généralement dépourvu d'expériences variées (White, 2005). Les maisons contemporaines construites en série paraissent donc spatialement beaucoup plus pauvres que celle construites par la culture héritée. Les styles se confondent et l'identité se perd. Le projet veut donc utiliser ces pièces, autrefois intrinsèques à la maison, pour mieux définir une architecture québécoise contemporaine.

La question des matériaux entre aussi en jeu dans cet aspect de la problématique. En effet, les bâtiments vernaculaires utilisent des matériaux locaux. En Amérique, le bois a été et est toujours majoritairement employé dans la construction résidentielle (Bahamón, 2008). Les constructions de pièce sur pièce de la cabane ont laissé place à des structures d'ossature légère qui nous font perdre le lien entre revêtement et structure. En regardant l'histoire de Saint-Sauveur, il apparaît que les premières constructions du quartier étaient en bois, de simples cabanes érigées rapidement par les habitants (Charbonneau, 2009). Le choix du CLT pour la structure du projet, soit des panneaux de bois d'ingénierie solides et pleins, permet de faire un clin d'œil à ces premières constructions en bois massif. Ce type de structure ramène la massivité des murs dans les constructions résidentielles et permettrait de marquer un contraste fort entre l'intérieur et les pièces de l'entre-deux généralement de construction plus légère (White, 2005). Le projet transposerait ainsi certaines caractéristiques de la cabane (massivité et simplicité) dans un logis contemporain et urbain.

Architecture et transition / L'intérêt du projet se détaille de plus au niveau du caractère architectural des espaces de transition. Aldo van Eyck croyait à l'importance de marquer par l'architecture le seuil entre les espaces habités ou sociaux et les pièces de l'entre-deux fournissent un bassin exploratoire pour tester la manière d'exprimer les limites par des choix architecturaux. Comme énoncé plus haut, les galeries, perrons, vérandas et autres ne nécessitent pas d'être isolées du froid. L'absence de cette contrainte donne une grande liberté pour la définition des ambiances de ces pièces. Il est donc possible d'apporter une grande richesse tectonique et matérielle aux maisons par l'entremise de ces espaces. Les qualités de l'expérience du logis en sont diversifiées.

Microclimat et confort / L'homme a un besoin physiologique d'être en contact avec l'extérieur et la nature (Hall, 1978). Il est donc important de fournir des lieux extérieurs agréables et confortables. Par certains dispositifs spatiaux et par l'analyse des caractéristiques naturelles, il est possible d'offrir une protection contre les vents et les précipitations ainsi que d'occulter ou d'exposer au soleil les espaces extérieurs et intérieurs de la maison (Potvin, 1993). En améliorant le confort thermique des espaces de transition, l'architecture permet d'allonger ou d'augmenter l'utilisation des pièces extérieures et semi-extérieures. Puisque la grandeur des logis en milieu urbain est limitée par la taille des lots et la densification, une augmentation de la surface habitable est souhaitable.

Intimité et contrôle \ Finalement, la proximité des voisins en milieu urbain crée le besoin d'avoir un filtre entre les espaces privés et les espaces publics (Pélissier, 1995). Une frontière habitable ou transitoire qui n'est pas habitée en continu assure une meilleure lisibilité de la limite entre privé et public (Lathouri, 2009). La notion d'intimité est composée de quatre aspects que les espaces de transition peuvent fournir soit le contrôle de l'information, être seul, ne pas être dérangé et contrôler l'accès à l'espace (Lawrence, 1987). Les pièces de l'entre-deux accueillent des activités qui

règlent les contacts interpersonnels (Lawrence, 1987). Ce type d'espace est donc souhaitable en milieu urbain où la proximité met parfois en jeu l'intimité des espaces résidentiels. Ce dernier aspect a évidemment une grande influence sur le choix du site.

4.3 Le projet architectural

4.3.1 Une typologie adaptée

La typologie des logements pour le projet s'est imposée d'elle-même. En effet, l'ensemble de l'intervention cherchait à atteindre certaines qualités : un grand contact avec l'extérieur et la nature, des superficies de logement pouvant accueillir des familles et l'aménagement d'espaces collectifs. Ce dernier critère permettait de diversifier le type d'espaces de transition et apportait une belle complexité à l'ensemble des interventions. Vers la fin de la conception du projet, des lectures sur l'habitat intermédiaire ont permis de nommer le type de logement qui avait été conçu dans cet essai (projet). L'habitat intermédiaire est une forme de construction plus connue en Europe, mais très appropriée aux buts du projet. Selon Mialet (2006), les projets d'habitat intermédiaire ont été développés pour répondre à la demande d'usagers qui recherchaient les qualités de logements individuels dans un milieu urbain telles qu'un jardin ou un accès facile et direct aux espaces extérieurs privés, une entrée individuelle et la possibilité d'offrir un milieu propice au développement des enfants. Ce type d'habitat permet en outre de moduler la densité dans les quartiers mêlant l'individuel au collectif, comme c'est le cas dans le quartier Saint-Sauveur. Le projet d'Appartement rue des Suisse à Paris réalisé par Herzog et de Meuron est d'ailleurs un bon exemple d'habitat intermédiaire (figure 4.c). Ce projet s'est montré très inspirant pour l'essai (projet) par l'implantation de logements en cœur d'îlot.



Figure 4.c Implantation en cœur d'îlot, Herzog et de Meuron, Appartement rue des Suisse à Paris

4.3.2 Le projet à l'échelle de la parcelle

L'implantation choisie pour les sept logements du projet est ainsi inspirée des appartement de Herzog et de Meuron. Bien que les maisons du quartier soient étroites et profondes, cette implantation ne convenait pas au projet en raison de la forme irrégulière du lot et car elle minimisait la richesse des contacts entre les pièces intérieures et l'extérieur. Le projet se développe ainsi en un ruban de la largeur d'une pièce qui borde les limites du lot (figure 4.d). En plus d'offrir une façade continue le long des rues, cette implantation laisse un vide au centre du projet ce qui a permis d'aménager une cour collective. Trois des logements conçus se retrouvent donc en cœur d'îlot ce qui leur confère un contact avec l'extérieur différent des quatre logements sur la rue.



Figure 4.d Implantation du projet, plan du rez-de-chaussée

Pour permettre l'accès au centre du terrain, trois portes cochères ont été aménagées (figure 4.d). Celles-ci répondent aux portes cochères déjà présentes dans le quartier. Ce type d'espace a été intégré au projet puisqu'il ajoute une transition particulière entre l'espace public de la rue et l'espace collectif et privé de la cour. Ainsi, il est possible d'entrevoir les activités se déroulant des deux côtés de cette limite, mais la distanciation entre les deux façades permet une démarcation claire entre le public et le collectif. Un traitement particulier a été donné à cet espace, afin de lui donner un visage, pour reprendre l'expression de van Eyck. Puisqu'il s'agit d'un espace dynamique encourageant le mouvement par la présence de deux ouvertures dans un même axe (Cousin, 1986), cette impression a été renforcée en orientant les parois. En partant de la rue, deux des portes cochères s'ouvrent vers la cour afin de signifier leur importance et leur caractère plus invitant. La troisième porte cochère qui donne accès au centre de la cour a plutôt été resserrée au niveau de son ouverture côté cour pour limiter visuellement l'accès et donner une impression de fermeture. Aussi, la cour a été surélevée afin de créer un changement de niveau à l'intérieur des portes cochères (figure 4.e). Le caractère transitoire de ses espaces en est donc renforcé. En effet, les changements de niveau sont une variable architecturale puissante pour forcer l'Homme à mieux prendre conscience de son environnement physique (Cousin, 1986). Ces interventions spatiales font de cet espace de transition une limite claire entre l'intérieur et l'extérieur du projet alors qu'une perméabilité physique est conservée.



Figure 4.e Déviation dans la porte cochère

D'autres porosités marquent la façade aux différents étages. Ces trous qui traversent l'épaisseur des habitations accueillent des balcons extérieurs couverts et des jardins privés. En plus de contribuer à la variabilité d'espaces résidentiels, ils font respirer la façade, qui serait sinon très imposante, et augmentent les contacts entre la rue et la cour. La façade du côté de la rue est traitée de façon très sobre pour mieux s'intégrer au quartier (figure 4.f). Il avait en effet été remarqué lors des visites dans Saint-Sauveur que les façades avant des bâtiments affichent un caractère régulier et « propre » qui contraste fortement avec le caractère « raboté » des cours. Cette observation a été traduite dans le projet par des avancements et recul de la façade dans la cour. Cette qualité a été intégrée non seulement pour créer un projet cohérent dans son milieu, mais principalement parce qu'elle permet de bien caractériser les espaces. Puisque l'essai (projet) se concentre sur les entre-deux, il était important de créer des contrastes forts entre les polarités du projet pour accentuer les transitions.



Figure 4.f Façade sur rue

La cour collective est majoritairement plantée pour offrir plus de verdure dans un quartier très peu vert et où les îlots de chaleur sont importants. Comme la cour accueille à la fois des espaces collectifs et des terrasses privées, une bande végétale a été aménagée le long des façades pour créer une distanciation, technique simple pour marquer la transition entre le sol gazonné collectif et les façades privées. Cette bande végétale qui longe tout l'intérieur de la cour s'interrompt pour les portes cochères et pour les terrasses privées. Les usagers ont ainsi le choix de se placer près de l'intérieur de leur habitation, ou alors de s'avancer au bout de leur terrasse pour augmenter leurs contacts avec leurs voisins (figure 4.g). L'espace central de la cour a été dégagé pour permettre une variété d'activités, notamment pour admettre les jeux des enfants (figure 4.d).



Figure 4.g Terrasse privée en connexion avec la cour collective

4.3.3 Le projet à l'échelle du logement

Les logements ont été aménagés pour offrir un maximum d'expériences spatiales sans mettre en danger la fonctionnalité des espaces. Sur les sept logements du projet, trois ont trois chambres, deux ont deux chambres et deux ont une chambre. Cette répartition vise à garantir des habitations pouvant accommoder des familles, un critère qui répond aux besoins de mixité du quartier. La majorité des logements se développent sur deux à quatre étages et un d'entre eux a été conçu de plein pied au rez-de-chaussée pour pouvoir accueillir une personne à mobilité réduite. En raison de la forme du projet et des intentions derrière ce dernier, tous les logements sont très différents les uns des autres. Les connexions et les entre-deux à l'intérieur des logements sont ainsi hautement diversifiés. Tout de même, certains principes et types de pièces sont généralement présents dans l'ensemble des logements notamment les perrons, les terrasses, les balcons, les jardins, les solariums et les alcôves des fenêtres. Tous les logements commencent donc par les pièces de base soit la cuisine, le séjour, les chambres et les salles de bain autour desquelles se modulent les entre-deux. Le bâtiment étant assez mince (de 4 à 2,5 mètres de profond), toutes les pièces bénéficient de deux murs fenestrés, une qualité importante sous notre latitude où l'ensoleillement est restreint pour une grande partie de l'année. Seules les chambres ne sont pas toutes traversantes en raison des couloirs. Ces chambres comportent quand même des fenêtres sur au moins deux côtés pour balancer leur éclairage.

Le perron / Deux types de perrons sont présents dans le projet : le perron sur rue et le perron sur cour. Inspirés des seuils d'entrée du quartier, la porte a été enfoncée dans la façade d'environ un mètre. Cette épaisseur permet de protéger la porte des intempéries, mais aussi de distancer de l'espace public l'accès principal au domaine privé (figure 4.h). Ce lieu est plutôt étroit ce qui limite le nombre de personnes pouvant s'y trouver et donne par le fait même un meilleur contrôle de l'intimité aux usagers. La différence entre les deux types de perron réside dans la présence de marche du côté de la rue. En effet, la cour et les rez-de-chaussée sont surélevés par rapport à la voie publique, ce qui entraîne la nécessité de marches pour combler la différence de hauteur. Du côté de la cour, le changement de hauteur est déjà comblé par la dénivellation dans la porte cochère. Ces quelques marches contribuent aussi à affirmer la limite entre privé et public, alors que dans la cour, la lecture de cette limite ne demande pas autant de différenciation puisqu'il s'agit d'une transition du collectif au privé.

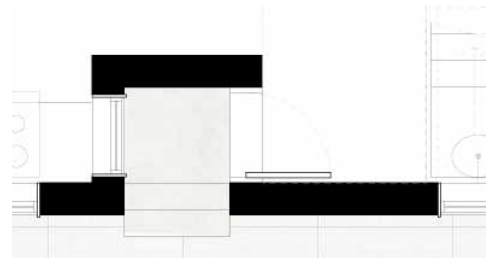


Figure 4.h Le perron

La terrasse / Des terrasses privées au niveau du sol ont été placées dans la cour. L'espace de la terrasse est en partie reculé dans la façade pour renforcer la connexion entre les pièces intérieures privées et cette pièce extérieure privée (figure 4.g et 4.i). Une partie de la terrasse est ainsi protégée, alors qu'une autre s'avance vers l'espace collectif. Pour affirmer le caractère de pièce de ses espaces extérieur et leur donner une échelle humaine, les terrasses sont encadrées d'une avancée de la façade sur un de leur côté. Elle se retrouve donc à avoir deux murs grandement vitrés, un mur partiel, un toit partiel et un plancher. Les terrasses des habitations côté cour sont quand à elle plus encadrées, car le trou qui les loge est un percement complet de la façade. Ces terrasses sont ainsi fermées par un mur vitré privé qui fait face au mur mitoyen aveugle. Elles sont très intimes tout en étant complètement ouvertes sur la cour. Cette fermeture relative d'espace extérieur assure une impression de sécurité et de protection associées aux pièces intérieures.



Figure 4.i La terrasse, vue de l'intérieur et plan

Le balcon / Comme il a été mentionné, des percements ont été faits dans les divers étages de la façade. Des balcons y ont parfois été aménagés. Tout comme les terrasse, ces espaces privés extérieurs sont très protégés des intempéries et sont en fort contact avec les pièces intérieures (figure 4.j). Ils sont aussi en fort contact à la fois avec la rue, mais aussi avec la cour, renforçant les interactions entre les usagers dans cette dernière. Puisqu'il font face à un mur mitoyen d'un côté, le mur privé entre le balcon et la pièce intérieure peut être complètement vitré sans gêner l'intimité. L'épaisseur du bâtiment empêche que les regards puissent plonger à l'intérieur de l'habitation.

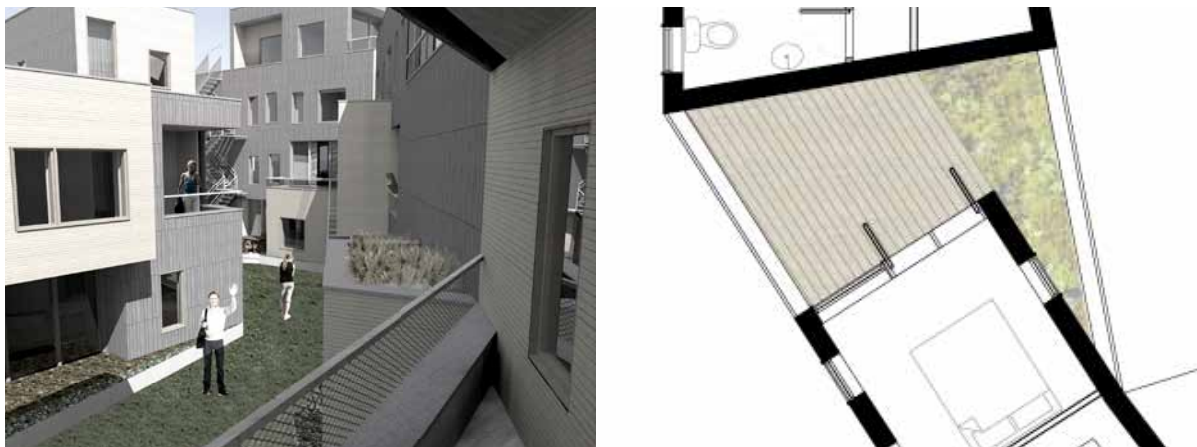


Figure 4.j Le balcon

Le solarium / Le solarium a été pensé comme une pièce polyvalente. Il n'a pas été doté d'une fonction précise, mais agit plutôt comme une pièce appropriable par n'importe quel besoin. Les solariums sont positionnés de façon similaire aux balcons, en ce sens où ils occupent des percements dans la façade. Étant vitrés du plancher au plafond, des filtres physiques sur rail en lattis de bois permettent aux usagers de gérer l'intimité de cet espace (figure 4.k). Les panneaux de verres sont aussi installés sur un système de rails ce qui permet d'ouvrir la pièce durant la saison chaude et de la fermer durant la saison froide. Fermer seulement un ou deux murs du solarium peut aussi permettre de gérer les vents dominants.



Figure 4.k Le solarium



Les jardins / Le projet intègre des toits verts ou toits jardins dans l'optique de favoriser un meilleur contact avec la nature et d'amener plus de verdure dans un quartier très minéral. Ces espaces pourraient être plantés de façon productive ou aménagés pour leurs qualités esthétiques. Ils sont souvent des annexes aux balcons et aux solariums pour donner l'impression d'une cour privée. Certains jardins ne sont pas accessibles, mais permettent tout de même d'ouvrir l'intérieur de l'habitation à un extérieur végétalisé (figure 4.l).



Figure 4.l Un jardin en hiver

Les fenêtres / Le traitement des fenêtres a été réfléchi et pensé de manière à leur donner la possibilité d'être des « occasions ». Premièrement, en raison de l'épaisseur du mur et de l'alignement de la fenêtre à l'extérieur du mur, une alcôve de 25 cm est créée à l'intérieur. Même si peu profonde, cette épaisseur permet de s'y asseoir, ou du moins de s'y accoter, car les fenêtres sont généralement à 50 cm du sol ce qui correspond à la hauteur d'un siège à l'échelle humaine. Cette épaisseur permet aussi de personnaliser la fenêtre du côté intérieur de l'ouverture en y déposant des plantes ou des objets personnels. Un cadre de bois vient aussi marquer l'ouverture (figure 4.m). Ce dernier se prolonge de quelques centimètres à l'extérieur ce qui renforce la qualité de trou. En effet, cette intervention fait en sorte que de l'intérieur, il est impossible de voir le commencement du mur extérieur, celui-ci étant caché par le cadre de bois ; l'intérieur se projette ainsi directement à l'intérieur et vice versa. La majorité des fenêtres ont comme principale fonction d'apporter la lumière aux pièces intérieures, mais certaines sont beaucoup plus généreuse et permette un contact puissant entre l'intérieur et l'extérieur (figure 4.l).



Figure 4.m La fenêtre en plan, vue de l'extérieur et en coupe

L'escalier / Les escaliers intérieurs et extérieurs ont été traités de façon à minimiser leur impact visuel. Pour les escaliers extérieurs, il était souhaitable de ne pas limiter les vues vers la cour à partir des pièces intérieures. Pour les escalier intérieurs, il était aussi important de ne pas empêcher les contacts visuels entre les pièces, mais aussi de permettre à un maximum de lumière de passer (figure 4.n). La luminosité des escaliers intérieurs a été différenciée en ajoutant de hautes fenêtres protégées par un panneau de lattis de bois. Des jeux de lumières contre les marches sont créés, mais l'intimité de ce lieu de transition est préservée en limitant les vues provenant de l'espace public de la rue.



Figure 4.n L'escalier

4.3.4 Le projet à l'échelle des matériaux

Comme il avait été mentionné précédemment, les panneaux de bois lamellés-croisés ont été choisis pour la structure du projet. Ces derniers sont massifs et en plus de faire un clin d'œil aux habitations pièces-sur-pièces présentes dans Saint-Sauveur, ils forment par leur caractère plein un contraste fort entre l'intérieur et l'extérieur. Laissés apparents à l'intérieur, ils construisent une boîte de bois clair lisse et précieuse qui donne une ambiance forte aux pièces intérieures du projet. Ces panneaux restent simples dans leur assemblage et leurs propriétés mécaniques sont très adéquates pour les petites portées du projet.

Le revêtement extérieur est en zinc. Ce choix a été fait en fonction de la présence de métal dans le quartier, mais aussi parce que la légèreté de ce type de parement s'adaptait mieux au système constructif ne requérant pas de structure additionnelle pour sa pose. Pour donner une modénature verticale à la façade (figure 4.o), des grands panneaux rectangles comportant des subdivisions verticales ont été employés. Les lignes horizontales formées entre les rangées de panneaux marquent les étages et fournissent une échelle à la façade.

Finalement, le bois a aussi été employé à l'extérieur et recouvre tout les retraits, percements et avancées dans la façade (figure 4.o). Le bois torréfié, qui au contact du climat québécois grisonnera lorsqu'exposé, concède une ambiance particulières aux espaces extérieurs et à la cour. Sa patine marquera aussi le temps qui passe et fera ressortir les différences entre les retraits et les avancées. Il recouvre ainsi l'intérieur des terrasses, balcons, portes cochères, perrons, fenêtres, solariums, etc. Ce matériau a été choisi non seulement pour marquer les anomalies formelles créées par ces pièces, mais aussi parce que ce sont des lieux en grand contact avec les usagers et que le bois est un matériaux plus doux et malléable que le métal.



Figure 4.o Matérialité extérieure, bois et zinc



4.4 Retour critique sur le projet

Cet essai (projet) a premièrement démontré un aspect qui n'avait pas été visé par ses prémisses, soit la richesse expérientielle de logements étroits en parallèle avec la rue. En effet, les pièces des logements créés sont étroites mais établissent un dialogue fort avec le contexte puisqu'elles sont fenestrées sur les deux côté les plus long des habitations. Les jeux volumétriques de la façade dans la cour créent quant à eux des connexions diversifiées entre les logements. Ces avancées, percements et reculs de la façade qui modulent les entre-deux du projet suscitent les interactions entre les voisins, mais leur position assure tout de même divers contrôles de l'intimité.

Les qualités d'un balcon se trouvant dans un trou de la façade, une typologie d'espace inspirée d'une observation faite dans le quartier, a été l'une des découvertes du projet. Comme il l'a été mentionné, ce type d'espace permet d'ouvrir très grand le mur intérieur privé qui l'encadre tout en gardant un espace très intime. La façade se trouvant de l'autre côté du trou est alors aveugle si mitoyenne ou alors vitrée si privée. Cette dernière option n'a pas été testée dans cet essai (projet), mais mériterait d'être envisagée, car elle permettrait de tisser d'avantage les espaces extérieurs et intérieurs privés. Les autres murs ne sont pas construits et comme le balcon est en hauteur, cette position assure un certain contrôle des vues provenant du sol.

Il a été soulevé par le jury que la façade proposée reste très dure et aurait pu être travaillée de façon à intégrer plus de verdure, un élément pauvre dans le quartier. La matérialité du zinc n'a pas été remise en question, mais il est certain que sa couleur grise renforce l'impression de dureté qui s'en dégage. L'intégration de plantes avait été réfléchi lors de l'élaboration du projet, mais n'était pas représentée puisqu'une décision finale n'avait pas été prise avant la critique. Après un certain recul, il paraît évident que l'option de verdir la façade est une avenue viable pour nuancer la façade très massive du côté de la rue. La façade mouvementée de la cour n'a pas suscité de critiques sauf pour un commentaires suivant l'exposition du projet. L'architecte ayant regardé le projet mentionnait que les jeux volumétriques profitaient à l'ambiance collective en suggérant des interactions entre ses usagers (figure 4.p).



Figure 4.p Ambiance de la cour

Le rapport au sol du côté de la rue a aussi été jugé comme dur. Il a été suggéré que puisque l'ensemble des habitations du quartier ont un rapport net et dur avec les trottoirs, l'essai (projet) aurait été un terrain d'expérimentation pour tenter de résoudre autrement cette limite. Il serait ainsi profitable de reculer la façade d'environ un mètre afin d'aménager une bande plantée qui servirait de filtre et qui adoucirait les rapports entre la façade et la rue.

Aussi la typologie a brièvement été questionnée à savoir si ce modèle convenait à la culture québécoise. Aucune conclusion n'a été tirée suite à ce questionnement donc il s'agit peut-être d'une avenue intéressante pour diversifier le bâti du quartier. Les dimensions de logement et leur organisation semblent toutefois avoir convaincu le jury au niveau de leur diversité et de leur capacité à attirer des usagers ayant différents besoins.

Le jury a souligné que l'ensemble des interventions, et ce jusqu'au détail constructif, semblait bien maîtrisé. Les détails des cadres de bois autour des ouvertures sont apparus comme étant très sensibles aux yeux des critiques. Le jury a salué la clarté et le contrôle du sujet dans le projet. Les qualités des espaces de vies et de transition étaient plus équilibrées qu'à la critique précédente et la richesse des espaces fut soulignée.

L'intégration de pièces de l'entre-deux traditionnelles et vernaculaires serait donc une avenue intéressante pour offrir des habitations contemporaines ayant une grande richesse spatiale.

Conclusion

Ce projet basé sur l'entre-deux, la transition, la limite, le seuil habitable transforme l'espace du logis en une expérience nuancée et riche. En se basant sur l'importance de la maison dans le développement en architecture, cet essai (projet) tente de repenser les déclinaisons spatiales pouvant émerger de ce type de construction. Puisque les pièces de l'entre-deux sont issues d'une culture héritée, l'étude de construction vernaculaires présentes dans le quartier Saint-Sauveur ainsi que des pièces transitoires traditionnelles permet d'aborder leurs fonctions : soit le contrôle du climat et le contrôle de l'intimité. Outre le fait de répondre à des besoins, les espaces de l'entre-deux sont aussi des lieux. C'est à dire qu'ils affectent les occupants par leur dimensions, leur matérialité, leur degré d'ouverture et par les liens qu'ils permettent d'établir entre des éléments simultanés et divisés, tels l'intérieur et l'extérieur.

La déclinaison d'espaces de transition, adaptée selon le climat particulier, l'orientation, le contact avec l'espace public et l'ambiance recherchée a le pouvoir de bonifier la maison contemporaine en milieu urbain. De plus l'utilisation d'un matériau d'avenir permet d'innover dans le contexte québécois tout en assurant une continuité conceptuelle avec les systèmes constructifs locaux. Le projet résultant de cette démarche devrait renouveler le regard sur la maison par l'attention portée aux espaces de transition. Puisque l'essai (projet) est ancré dans les manifestations de la culture québécoise face au climat et à la gestion de l'intimité, les conclusions de cet essai (projet) ne seraient pas nécessairement applicables à d'autres contextes. Il est aussi à noter que ce travail se concentre sur des espaces domestiques souvent difficilement transposables à d'autres échelles. La notion de seuil sortie de son contexte résidentiel pourrait cependant être appliquée à d'autres échelles et un traitement contemporain de ses espaces permettrait de produire des constructions contemporaine en continuité avec les cultures constructives passées.

Bibliographie

A. Monographies

BAHAMÓN, Alejandro et Anna VICENS (2008) *Cabanes*. Paris : L'Inédite.

BERRIZBEITIA, Anita et Linda POLLAK (1999) *Inside Outside : Between Architecture and Landscape*. Gloucester : Rockport Publishers.

CHARBONNEAU, Marianne (2009) *Sténose : Habiter l'étroit*. Essai (projet) de maîtrise Québec : Université Laval.

COUSIN, Jean (1986) *L'espace vivant, Introduction à l'espace architectural premier*. Paris : Éditions du Moniteur.

DI PALMA, Vittoria, Diana PERITON et Marina LATHOURI. (2009) *Intimate Metropolis : urban subjects in the modern city*. New York : Routledge.

EYCK, Aldo van (2008) *Aldo Van Eyck : Writings*. Amsterdam : SUN.

FERNÁNDEZ-GALIANO, Luis (2007) *Herzog et de Meuron 1978-2007*. Madrid : Arquitectura Viva SL

GAUTHIER, Pierre (1997) *Morphogénèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur de Québec*. Mémoire, Québec : Université Laval.

HALL, Edward Twitchell (1978) *La dimension cachée*. Paris : Éditions du Seuil.

LAWRENCE, Roderick J. (1987) *Housing, Dwellings and Homes : Design theory, research and practice*. New-York : John Wiley & Sons.

MEISS, Pierre von (2007) *De la forme au lieu*. Lausanne : École polytechnique fédérale de Lausanne.

PÉLISSIER, Alain et al. (1995) *Chez-soi en ville : quatre essais critiques sur l'architecture des transitions*. Liège : Margada.

POLLOCK, Naomi R. (2006) *Maisons japonaises contemporaines*. Paris : Phaidon.

POTVIN, André (1993) *Optimisation d'un microclimat extérieur en fonction du vent dans les espaces résidentiels aériens*. Thèse de maîtrise. Québec : Université Laval.

RAPOPORT, Amos (2000) *Culture, architecture et design*. Dijon-Quetigny : Infolio éditions.

SIMONEAU, Andréanne (2010) *Vie, espaces et perceptions : cellule habitable – extérieur habité*. Essai (projet) de maîtrise. Québec : Université Laval.

WHITE, Jacques (2005) *La pièce annexe réinventée : Nouvelles opportunités de design pour la maison québécoise contemporaine*. Rapport de recherche-crédation. Québec : Université Laval, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

B. Internet

Carte interactive, Ville de Québec, <http://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/>, 20 octobre 2012.

Statistiques, Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, <http://www.cccqss.org/spip.php?rubrique9>, 16 décembre 2012.

Permanant

Annexe 1

Poème «Place and Occasion» écrit par Aldo van Eyck

Place and Occasion

«There is a garden in her face.» Thomas Campion

Space has no room, time not a moment for us. We are excluded.

In order to be included -- to help our homecoming -- we must be gathered into their meaning (we are the subject as well as the object of architecture).

Whatever space and time mean, place and occasion mean more. For space in our image is place, and time in our image is occasion.

Today, space and what it should coincide with in order to become «space» -- humanity at home with ourselves -- are lost. Both search the same place, but cannot find it.

Provide that place.

Is humanity able to penetrate the material we organize into hard shape between one person and another, between what is here and what is there, between this and a following moment?

Is humanity able to find the right place for the right occasion?

Is humanity able to linger?

No -- so start with this: articulate the in-between. Make

a welcome of each door

a countenance of each window.

Make of each a place; a bunch of places of each house and each city (a house is a tiny city, a city a huge house).

Get closer to the shifting center of human reality and build its contraform -- for each person and all people, since they no longer do it themselves (if society has no form, who can build the city- counterform?).

Senmut, the Egyptian, made what he was commanded to make: a habitable house of granite for a single dead queen. Are the sons and daughters of Senmut today unable to make what they are requested to make: Habitable places for the millions that live, but are no longer able to fashion their own houses with mud, no longer forced to drag granite. Architects and urbanists have become true specialists in the art of organizing the meager. The results draw close to crime.

Annexe 1 (suite)

The time has come for another sort.

City implies «the people that live there» -- not «population.»

Whoever attempts to solve the riddle of space in the abstract will construct the outline of emptiness and call it space.

Whoever attempts to meet humanity in the abstract will speak with an echo and call this a dialogue.

Humans still breath in and out.

When is architecture going to do the same?

EYCK, Aldo van (2008) *Aldo Van Eyck : Writings*. Amsterdam : SUN.

Annexe 2

Photos supplémentaires des espaces de l'entre-deux existants à Saint-Sauveur



Portes cochères



Perrons



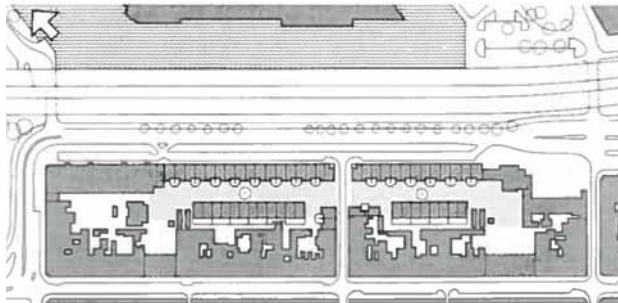
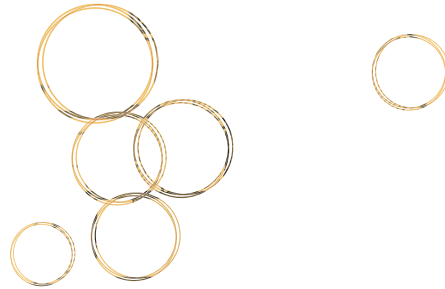
Galleries, terrasses et balcons



Tambours et autres ajouts

Annexe 3

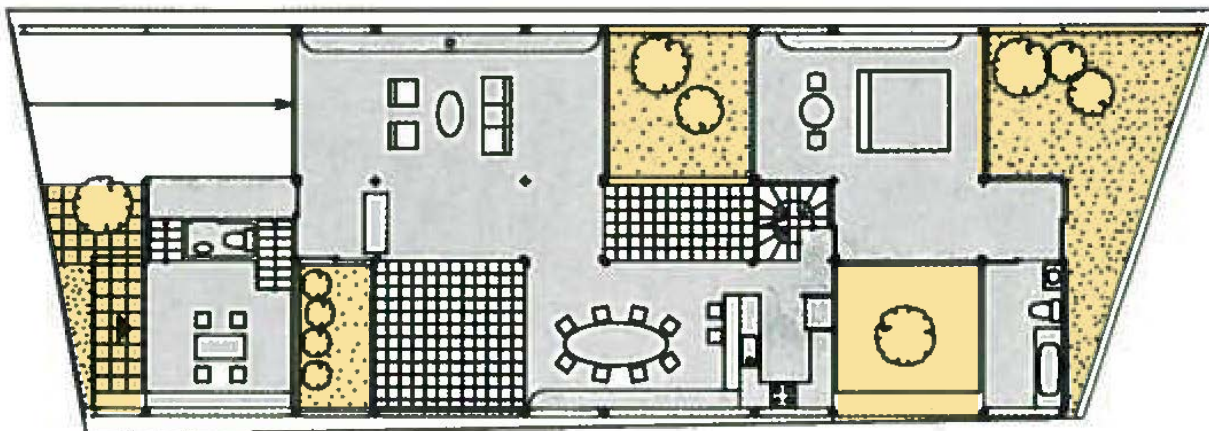
Précédent 1 : Hertzberger. Haarlemmer Houttuinen housing à Amsterdam



Source : Anita Berrizbeitia et Linda Pollak (1999) *Inside Outside : Between Architecture and Landscape*. Gloucester : Rockport Publishers.

Annexe 3 (suite)

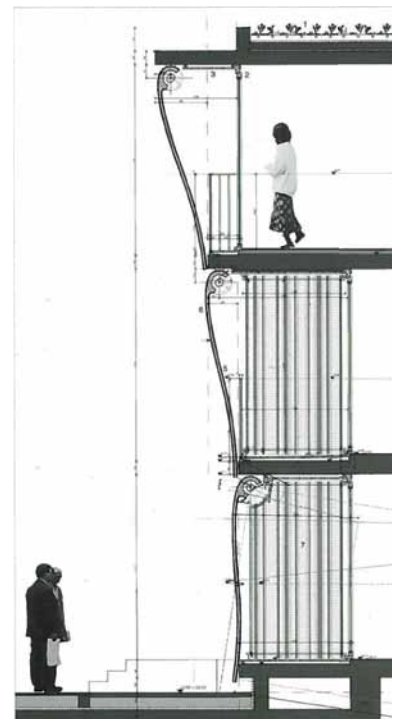
Précédent 2 : Shigeru Ban Architects, Shutter House à Tokyo.



Source : Naomi R. Pollock (2006) *Maisons japonaises contemporaines*. Paris : Phaidon.

Annexe 3 (suite)

Précédent 3 : Herzog et de Meuron, Appartement rue des Suisse à Paris.



Source : Luis Fernández-Galiano (2007) Herzog et de Meuron 1978-2007. Madrid : Arquitectura Viva SL

Annexe 3 (suite)

Autres précédents



Bloc d'habitation à Merano

Holzbox Tirol et Anton Höss
Merano, Autriche

Projet d'habitation sur 4 étages construit en CTL pour sa masse thermique. Plans rectilignes et simples. Espaces extérieurs privés et semi-privés généreux. Intimité assurée par le prolongement des murs et des écrans colorés en toile. Une structure secondaire en grillage d'acier peu soutenir de la vigne et occulter les façades du soleil.

Enjeux : Intimité/contrôle, microclimat/confort

Maison Euclid Avenue

Levitt Goodman Architects
Toronto, Canada

Projet d'habitation unifamiliale pouvant se transformer lors du départ des enfants. Insertion urbaine. Toit vert. Traitement et protection des entrées de la maison (à l'avant et à l'arrière). Cour privée aménagée entre la maison et le garage.

Enjeux : Intimité/contrôle, architecture/transition



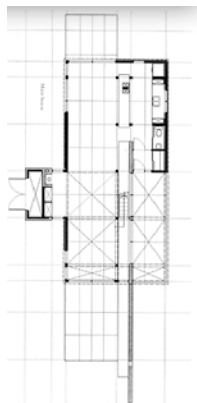
Kennedy House



MacKay-Lyons Sweatapple Architects
Nouvelle-Écosse, Canada

Maisons unifamiliales rurales. Utilisation de matériaux locaux identitaires, soit le cèdre. Espaces de circulation extérieurs protégés.

Enjeux : Identité/vernaculaire, architecture/transition



House #22

ENTRE-DEUX

HABITER LA LIMITE ENTRE L'EXTÉRIEUR ET L'INTÉRIEUR DE LA MAISON DANS LE QUARTIER SAINT-SAUVEUR

ANDRÉA ISABELLE

« L'architecture doit être conçue comme une configuration de lieux intermédiaires clairement définis... Cela implique le rejet des tendances actuelles à la continuité spatiale et à la suppression de toutes les articulations entre les espaces, c'est à dire entre l'intérieur et l'extérieur, entre un espace et un autre (entre une réalité et une autre). Au contraire, la transition doit être articulée au moyen de lieux intermédiaires définis qui suggèrent ce qu'il y a d'important des deux côtés... Un espace intermédiaire compris de cette manière procure un terrain commun où les polarités opposées peuvent de nouveau devenir un phénomène jumelé... »
- Aldo Van Eyck dans Jean Cousin, *L'espace vivant*, 1980.

Cet essai projet s'intéresse aux valeurs architecturales, identitaires, bioclimatiques et sociales des espaces et pièces de transition en vue d'augmenter les qualités d'habitabilité de la maison contemporaine en milieu urbain. Ne répondant pas à des usages essentiels ou définis comme celui de dormir ou de manger, les espaces de l'entre-deux sont pourtant vecteurs d'une grande richesse architecturale, expérimentale et identitaire. Vestibules, vérandas, galeries couvertes et ouvertes, cuisines d'été et autres (qui en réponse au climat nordique marquent traditionnellement notre environnement bâti) créent un seuil, une transition, voire parfois une procession entre deux espaces (White, 2005 et Meiss, 2007). Compte tenu de ces données, comment intégrer les pièces de l'entre-deux comme éléments générateurs de confort, d'intimité, de transition et d'identité à la maison pour en améliorer ses qualités expérientielles ?

Le terrain d'exploration pour le projet est le quartier Saint-Sauveur à Québec. Se secteur se définit en partie par une faible cohésion architecturale entre les constructions ainsi qu'une occupation du sol non optimisée, ce qui laisse plus de liberté dans le développement du projet (Charbonneau, 2009). Ce dernier se matérialisera 8 maisons étroites disposées parallèlement à la rue, soit de façon à créer des pièces en constant contact avec la cour et la rue. Quatre des logements sont situés en cœur d'îlot afin d'explorer d'autres relations spatiales et urbaines. Le système constructif choisi sont les panneaux de bois massifs, le CLT, ce qui permet d'innover dans le contexte québécois tout en assurant une continuité conceptuelle avec les systèmes constructifs locaux. Ce matériau permet en outre par sa massivité de mieux définir les espaces intérieurs par rapport aux espaces extérieurs.

Puisque les pièces de l'entre-deux sont issues d'une culture héritée, la démarche s'attarde à l'étude de constructions vernaculaires présentes dans le quartier Saint-Sauveur ainsi que des pièces transitoires traditionnelles. Ce étape permet d'aborder leurs fonctions : soit le contrôle du climat et le contrôle de l'intimité. Outre le fait de répondre à des besoins, les espaces de l'entre-deux sont aussi des lieux. C'est à dire qu'ils affectent les occupants par leur dimensions, leur matérialité, leur degré d'ouverture et par les liens qu'ils permettent d'établir entre des éléments simultanés et divisés, tels l'intérieur et l'extérieur, un aspect de la démarche exploré par la maquette et le dessin.

L'entre-deux, la transition, la limite, le seuil habitable transforment l'espace du logis en une expérience nuancée et riche. En se basant sur l'importance de la maison dans le développement en architecture, cet essai (projet) tente de repenser les déclinaisons spatiales pouvant émerger de ce type de construction. Le projet résultant de cette démarche devrait renouveler le regard sur la maison par l'attention portée aux espaces de transition.



Façade urbaine trouée



Cour collective animée par les avancées et retraits des façades

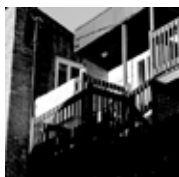


Seuils d'entrée : perron et porte cochère



Pièce extérieure en contact avec l'espace collectif

ENTRE-DEUX DANS SAINT-SAUVEUR



DE LA RUE À LA COUR

DE LA COUR AU LOGEMENT

DE LA PORTE AU LOGEMENT AU BALCON

PIÈCES ANNEXES TRADITIONNELLES



perron



tambour



cuisine d'été



terrasse

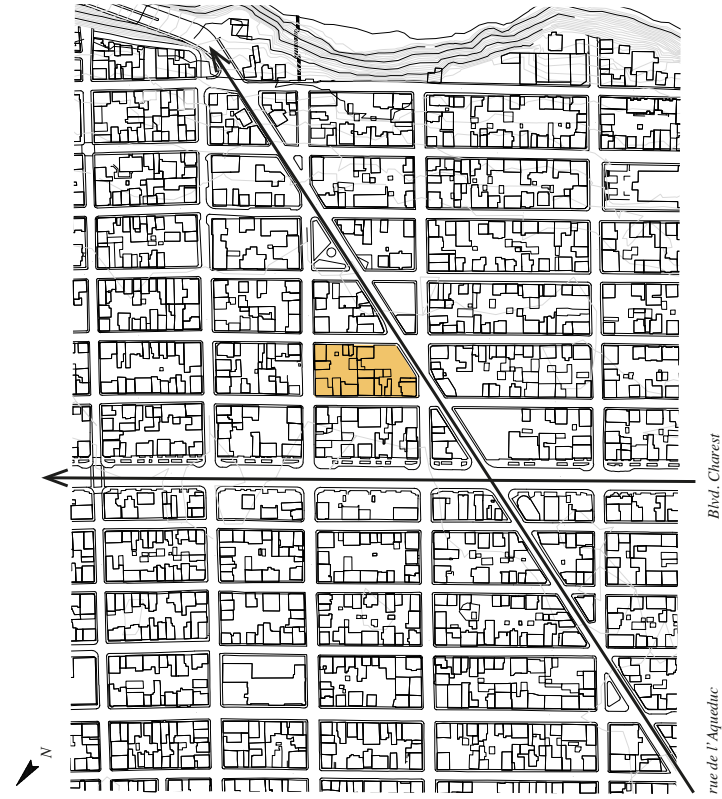


galeries



véranda



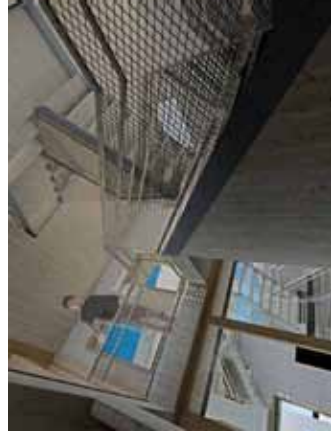


Communication dans la cour





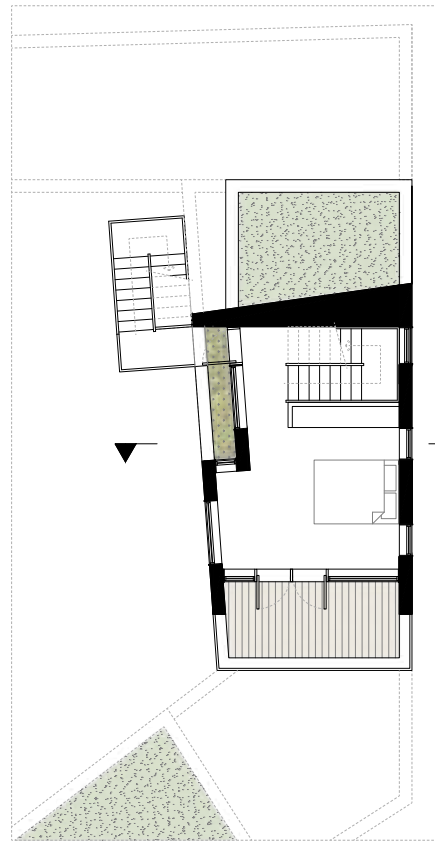
Fluidité des espaces



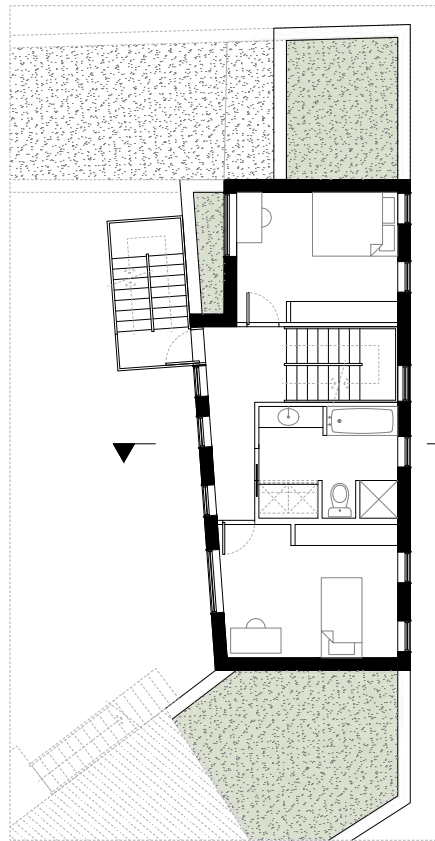
Percée verticale de l'escalier



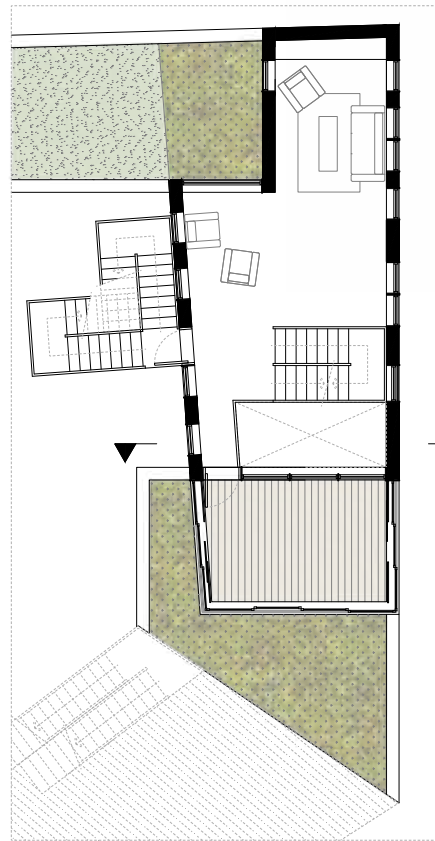
Contact avec l'hiver



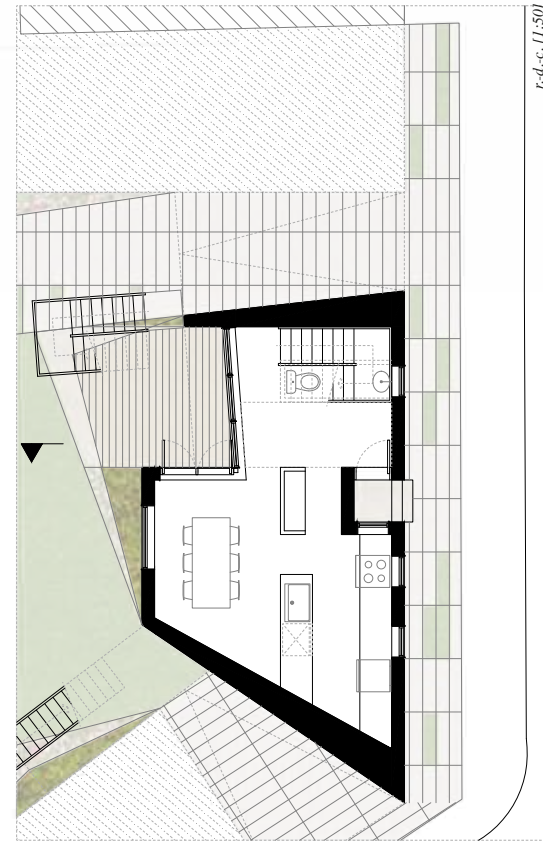
4e étage [1:50]



3e étage [1:50]



2e étage [1:50]



r.-d.-c. [1:50]



Ensoleillement matinal dans le solarium



Revêtement en bois et zinc

Détail des façades



Annexe 5

Schéma des concepts

